

Rapport d'activités 2015



LE SDEE : OUTIL DE MUTUALISATION ET DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOZÉRIENNES

Créé en 1950, le syndicat départemental d'électrification et d'équipement est un Établissement Public de Coopération Intercommunale qui regroupe les 185 communes lozériennes mais aussi 16 établissements publics de coopération intercommunale, soit près de 74 000 habitants (95 800 habitants DGF).

Expert des énergies, du développement durable et des réseaux, le SDEE est un acteur incontournable de l'aménagement du territoire en Lozère.

Engagé, depuis plusieurs années, dans une démarche d'amélioration continue et de protection de l'environnement, le SDEE est certifié ISO 9001 et 14001.



ÉLECTRIFICATION RURALE

Le SDEE est propriétaire de l'ensemble des réseaux électriques basse et moyenne tensions. Il réalise pour les communes rurales des opérations de renforcement, d'extension, d'effacement et de sécurisation. Le syndicat est également en charge du plan de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Gestionnaire de près de 24 000 points lumineux, le SDEE réalise avec ses propres équipes techniques les travaux, la rénovation et la maintenance de l'éclairage public des 183 communes rurales du département.



ENVIRONNEMENT

Le syndicat assure avec ses propres agents le fonctionnement de l'usine de Rédoundel, la gestion de l'installation de stockage des déchets non dangereux, le transport des produits issus de déchèteries, la gestion des centres de transferts et l'organisation des collectes sélectives.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Le SDEE possède une équipe technique spécialisée assurant diverses missions : entretien de réseaux d'eau ou stations d'épuration, travaux de création de réseaux, vidange et hydrocurage des ouvrages d'assainissement ainsi que la réalisation des plans de réseaux sous SIG.



VOIRIE

Le SDEE gère un programme départemental affecté à l'aménagement des voies communales. Ces opérations d'investissement sont destinées au maintien de la voirie en bon état ou à la modernisation de tronçons pour la sécurité des usagers.

SOMMAIRE

L'édito du Président	3
Le fonctionnement du SDEE	4
Les temps forts de 2015	5
Électrification rurale	6
Bornes pour Véhicules Électriques	11
Éclairage public	12
Environnement	15
Eau et assainissement	21
Voirie	24
Compte administratif	26
Actions de communication	28
La Maison du Finiels	29
Organigramme des services	30

L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



Jacques BLANC
Ancien ministre
Vice-président de la FNCCR

Redécoupage des intercommunalités, communes nouvelles, re-définition et transfert de compétences, suppression de certains syndicats, on peut dire que l'année écoulée aura été particulièrement intense et mouvementée sur le plan territorial. Désormais, il faudra faire autant qu'avant (voire davantage) avec moins de structures et surtout des finances de plus en plus contraintes.

Plus que jamais l'heure est à la mutualisation : mutualisation des services, mutualisation des besoins, mutualisation des ressources, mutualisation des compétences.

Ce type d'organisation et de rationalisation est mis en œuvre avec succès depuis des années au sein du SDEE de la Lozère qui a été précurseur en la matière. Nous sommes, en effet, un des rares syndicats d'électrification à s'être autant diversifié.

L'année 2015 a également été celle de la promulgation de la loi sur la Transition énergétique, nous devons à l'avenir poursuivre nos efforts afin de limiter drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, réduire la consommation énergétique et surtout progresser dans le secteur des énergies renouvelables. Doté d'une grande expérience dans le secteur de l'énergie, le syndicat sera force de proposition auprès de ses adhérents pour leur apporter l'accompagnement nécessaire dans ce secteur porteur.

Particulièrement riche en projets, l'année 2015 a totalisé 12.2 millions d'euros d'investissement en faveur de l'aménagement du territoire lozérien.

Le secteur de l'énergie qui reste le cœur de notre mission, nous a cette année considérablement mobilisés avec la constitution d'un groupement d'achat d'électricité, le projet de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques et l'engagement d'un nouveau programme ambitieux de rénovation de l'éclairage public.

L'action du syndicat rayonne également dans les domaines de :

- ▶ l'eau et l'assainissement avec la mise en place, depuis 2015 d'un programme de gestion patrimoniale et de performance des réseaux d'eau tel que défini dans le Grenelle de l'Environnement ;
- ▶ la voirie communale dont la gestion du programme annuel permet chaque année aux communes d'être déchargées des procédures de marchés publics ;
- ▶ l'environnement qui, dans les mois à venir, va particulièrement nous mobiliser puisque l'arrêt d'exploitation du centre d'enfouissement de Rédouzel arrivera à échéance en juin 2018 ; ce dossier sensible de renouvellement d'autorisation d'exploitation sera déterminant pour la future gestion des déchets ménagers de la Lozère ;

La concrétisation de ces actions n'a pu aboutir que grâce à l'implication de l'ensemble de nos délégués et membres du bureau syndical que je voudrais ici remercier pour leur confiance et leur travail assidu en assemblée.

Mes remerciements vont également aux agents des services administratifs et techniques pour leur investissement au quotidien afin de satisfaire les demandes des collectivités et usagers lozériens.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne lecture de ce rapport d'activités 2015.

Avec toute ma amitié.

LE FONCTIONNEMENT DU SDEE

Le SDEE, présidé par Jacques Blanc, est administré par un comité de 70 membres désignés par 384 délégués des communes et syndicats de communes adhérents.

Bureau

1 Président

2 Vice-présidents, 1 secrétaire, 9 membres

Le bureau se réunit plusieurs fois par an pour prendre les décisions inhérentes à la gestion du SDEE : délibérations, fonds de concours, ...

Commission d'appel d'offres

5 membres titulaires,
5 membres suppléants

Elle est convoquée pour analyser les offres remises par les prestataires et donne son avis sur l'attribution des marchés.

Comité

70 membres

Le Comité élit le Président, les Vice-présidents, le secrétaire et les membres du Bureau.

Il administre le Syndicat et vote le budget chaque année lors de l'assemblée générale.

Premier collège

183 communes à régime rural

Deuxième collège

2 communes à régime urbain :
Marvejols et Mende

Troisième collège

16 EPCI ayant la compétence
traitement des déchets.

Le SDEE est membre de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) -dont Jacques Blanc est vice-président-, organisme représentatif qui exprime le point de vue collectif de ses adhérents et les représente auprès des pouvoirs publics.



Quelques chiffres sur l'activité 2015

2
comités
syndicaux

3
bureaux
syndicaux

7
commissions
d'appels
d'offres

51
marchés
publics

RESSOURCES HUMAINES

SDEE de la Lozère

Budget Général (5 AGENTS)

- Distribution publique d'électricité
- Voirie Communale
- Travaux d'aménagement et d'équipement

SPIC* "Voies et Réseaux" (23 AGENTS)

- Électrification : bureau d'études
- Eau et Assainissement : contrôle et entretien
- Éclairage public : travaux neufs et maintenance

SPIC* "Environnement" (18 AGENTS)

- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers
- Collecte sélective

* SPIC : Service Public Industriel et Commercial

45 ans
Moyenne
d'âge

46
agents

46
formations
suivies

L'ANNÉE 2015 EN IMAGES

14 janvier 2015

Voeux du SDEE en présence des membres du bureau, des Conseillers Départementaux et des agents.



03 février 2015

Débat d'Orientations Budgétaires en présence des membres du Comité Syndical.



04 mars 2015

Assemblée Générale du SDEE.



07 mai 2015

Premier bureau Syndical de l'année.



21 mai 2015

Commission de Suivi du Site de Rédouneil.



28 mai 2015

Journée d'information sur les réseaux de chaleur chez nos homologues de la Loire (SIEL42).



1^{er} juin 2015

Réunion des Présidents des Syndicats d'Énergie du groupement d'achat d'électricité à Rodez.



15 juin 2015

Dernière commission d'appels d'offres pour la voirie communale 2015 (en présence de Lozère Ingénierie).



23 septembre 2015

Visite avec les élus du Goulet Mont Lozère de la déchèterie entièrement sécurisée de St-Chély- d'Apcher.



1^{er} octobre 2015

Journée d'information sur les coûts des déchets et la tarification incitative organisée avec le Conseil départemental.



05 octobre 2015

Réunion de Compte Rendu annuel d'Activité d'ERDF.



13 novembre 2015

Inauguration du bâtiment d'exploitation et point d'information du Col de Finiels



27 novembre 2015

Réunion de restitution des résultats du groupement de commande pour l'achat d'électricité.



14 décembre 2015

Signature d'une convention pour le développement de la fibre optique avec ERDF et Orange.





4 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION EN 2015

Le SDEE est propriétaire des réseaux d'électrification rurale pour le compte des communes de Lozère. Seule autorité organisatrice du service de distribution d'électricité le syndicat veille sur les 5840km de lignes BT ou HTA et les 2965 postes de distribution du département.

EN 2015, LE SDEE A INVESTI 4 MILLIONS D'EUROS POUR MODERNISER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DU TERRITOIRE LOZÉRIEN.

153

Nombre d'opérations d'électrification

5840 km

Patrimoine réseau HTA et BT

41 km

Linéaire de réseau créé en 2015

64 742

Usagers de l'électricité BT et HTA

417 Gwh

Électricité consommée

Les travaux d'électrification 2015

RENFORCEMENT

**12 opérations > 420 K € de travaux
4 km et 5 postes de transformation**

Le SDEE investit sur le réseau électrique afin de s'adapter à l'accroissement de la demande en électricité et résorber les variations de tension constatées par les usagers.

EXTENSION

**84 opérations > 1.41 M € de travaux
17 km et 2 postes de transformation**

Le SDEE gère les demandes d'extension pour le raccordement des particuliers, professionnels ou collectivités. Elles peuvent concerner la création d'un nouveau réseau ou une prolongation du réseau existant.

SÉCURISATION

**19 opérations > 280 K € de travaux
6 km**

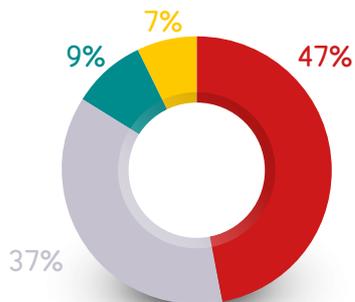
Ces travaux sont destinés à supprimer progressivement les fils nus qui sont les plus exposés aux aléas climatiques et donc les plus vulnérables. Ces réseaux aériens nus sont remplacés par des fils torsadés ou des réseaux souterrains.

ENFOUISSEMENT

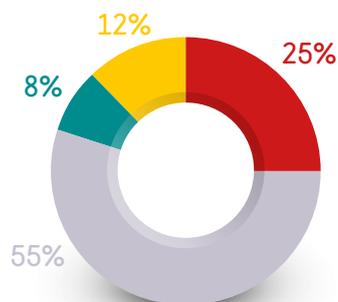
**38 dossiers > 1.81 M € de travaux
14 km et 7 postes de transformation**

Outre un aspect esthétique évident, les travaux d'effacement des réseaux électriques aériens participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux.

EN MONTANT DE TRAVAUX



EN NOMBRE D'AFFAIRES



Avant/après : travaux d'enfouissement à Courby (St Pierre des Tripiers)

CONCASSAGE DES POTEAUX BÉTON DÉPOSÉS

230 poteaux traités

Après dépose lors des opérations d'effacement, les poteaux béton sont broyés, déferrailés et entièrement valorisés en technique routière ou filière sidérurgique.

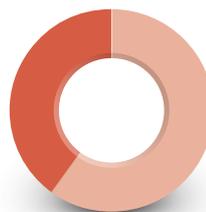
8 INTERVENTIONS AU SERVICE DES USAGERS

Intermédiaire entre les usagers et ERDF, le Syndicat intervient pour résoudre les litiges : coupures, nuisances, problèmes d'élagage, poteaux défectueux, ouvrages vétustes, câbles trop bas. En 2015, les 8 dossiers soumis ont été solutionnés.

Le patrimoine réseau

LE RÉSEAU MOYENNE TENSION (HTA)

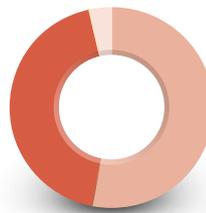
Longueur : 3415km
Principalement renouvelé par ERDF.
Il enregistre en 2015 une évolution de 41km.



- Souterrain : 1366km
- Aérien : 2049km

LE RÉSEAU BASSE TENSION

Longueur : 2425km
Principalement créé et renforcé par le SDEE.
Il enregistre en 2015 une évolution de 18km.
Il reste 82km de réseau aérien en fils nus sur le territoire lozérien soit une baisse de 7.5%.
Le réseau souterrain a augmenté de 3%.



- Aérien fils nus : 82km
- Souterrain : 1053km
- Aérien torsadé : 1290km

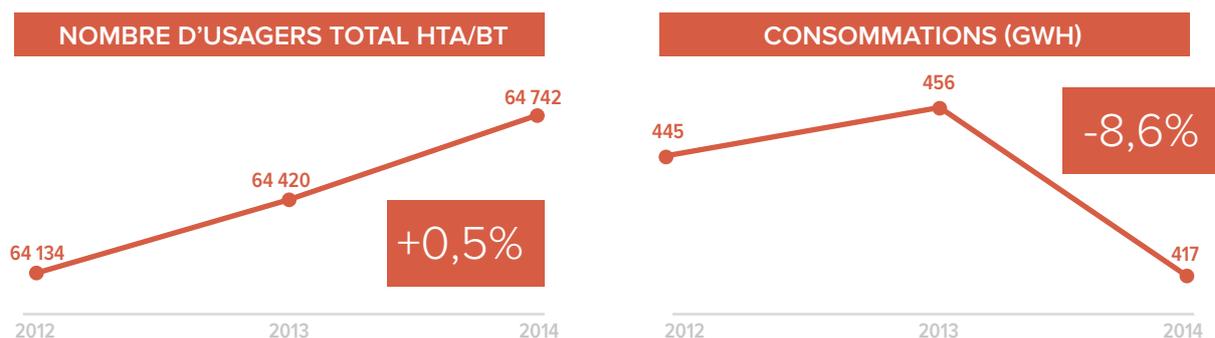
LES POSTES DE DISTRIBUTION HTA/BT

2965 postes en Lozère soit :

- 22 usagers par poste ;
- 90 m de réseau HTA ou BT par usager

Le Syndicat construit chaque année plus de 40 km de réseau HTA ou BT, dont 82% en souterrain. Un investissement soutenu qui participe fortement à la baisse de l'âge moyen du réseau.

Les usagers et les consommations



Le nombre d'usagers total HTA/BT a très faiblement augmenté entre 2013 et 2014 (+0.5%) alors que sur la même période le volume de consommation d'électricité est très fortement en baisse (-8.6%). Cette situation s'explique par un hiver particulièrement doux qui a permis aux usagers de moins chauffer, mais également du fait de la baisse d'activité des entreprises et artisans et de l'utilisation d'appareils moins gourmands en énergie.

Le contrôle de la concession

Depuis sa création en 1950, le SDEE assure le contrôle de la concession électrique de la Lozère. Le réseau est exploité par ERDF qui en tant que concessionnaire doit entretenir le réseau, assurer son renouvellement et sa sécurisation ainsi que garantir la qualité de l'énergie à tous les usagers lozériens.

Le SDEE prend à sa charge les travaux de renforcement, mise en souterrain, sécurisation et extension BT en zone rurale. ERDF finance les travaux Moyenne tension (HTA) ainsi que les renforcements en zone urbaine. Le SDEE veille à ce que le concessionnaire respecte ses engagements signés dans le cahier des charges de la concession. L'ensemble des investissements annuels réalisés par ERDF ou le SDEE sur les lignes BT, HTA et les postes entrent dans le patrimoine de la concession.

79 min
en 2015

CRITÈRE B : TEMPS MOYEN DE COUPURE

Le critère B est un indicateur pour mesurer la continuité de la fourniture, il représente le temps moyen d'interruption en minute par an et par client. En 2015, il a été de 79min pour la Lozère (la moyenne nationale étant située à 73min).

La même année la continuité de la fourniture est conforme au décret (2.1%). Ces bons résultats ont été favorisés par une météo 2015 particulièrement clémente, en effet il n'y a pas eu de grosses intempéries, peu d'orages violents ou d'inondations. Dans un souci permanent d'amélioration de la qualité d'alimentation des usagers en énergie électrique, ERDF doit conserver une implication forte dans la rénovation du réseau.

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

Courant 2014, ERDF a mis en service 71km de ligne HTA en souterrain et déposé 37km de ligne aérienne. Ce renouvellement correspond à environ 2.1 % du total des lignes HTA.

Le seuil théorique étant de 80km minimum par an, le taux de renouvellement en 2014 est insuffisant. ERDF doit poursuivre ses travaux d'investissement sur les lignes HTA les plus anciennes ainsi que sur les cabines hautes qui sont parfois très vétustes.

ERDF et le SDEE travaillent ensemble au quotidien au service des communes et des usagers pour améliorer les réseaux par leur mise en souterrain et la sécurisation des lignes aériennes.

Les moyens de fonctionnement de la mission de service public de distribution d'électricité

TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

Le SDEE en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'électricité perçoit la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité dont voici le barème :

- 0,75 euros par mégawattheure pour toutes les consommations non professionnelles et consommations professionnelles issues d'installations d'une puissance ≤ 36 kVa ;
- 0,25 euros par mégawattheure pour les installations d'une puissance >36 kVa et ≤ 250 kVa.

Sur ce barème s'applique un coefficient multiplicateur établi à 8.44 pour 2015.

Montant perçu au titre de la TCFE : 1.4M €

AIDES AUX COLLECTIVITÉS POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE (FACÉ)

Ce fonds a pour objet d'accorder une aide financière aux collectivités concédantes qui entreprennent des travaux de développement des réseaux de distribution d'électricité sur le territoire de communes rurales.

Montant perçu au titre du FACÉ : 1,1 M€.

REDEVANCES LIÉES AUX CONCESSIONS

Le SDEE perçoit deux types de contribution financière du concessionnaire ERDF :

- la première est la redevance dite de "fonctionnement" (R 1) ; elle vise à financer les frais de gestion liés au contrôle de concession.

Montant perçu au titre de la R1 : 400 K€

- la redevance dite "d'investissement" (R 2), est affectée aux travaux sur les réseaux de distribution électrique.

Montant perçu au titre de la R2 : 700 K€

CONTRIBUTION À L'INTÉGRATION DES OUVRAGES DANS L'ENVIRONNEMENT

Le cahier des charges de la concession précise que le concessionnaire (ERDF) doit une contribution annuelle supplémentaire pour le financement des travaux d'effacement participant à l'amélioration de l'environnement paysager. Une convention signée entre ERDF et le SDEE, réactualisée tous les deux ans, fixe les modalités et le montant maximum des travaux concernés.

Montant perçu : 120 K€ pour un total de travaux de 360 K€.



Pensez à nous signaler les chutes de tension

Lorsqu'un ou plusieurs abonnés subissent des chutes de tension répétées, il est important d'en informer le SDEE. Cela signifie que les installations existantes ne suffisent plus et que des travaux de remplacement de câble ou d'ajout de transformateur sont nécessaires. Dans le cadre de sa mission de service public de distribution d'électricité, ces travaux sont intégralement pris en charge par le syndicat. N'hésitez pas à nous contacter :

☎ 04 66 65 35 01

@ électrification@sdee48.fr

🐦 Twitter @sdee48

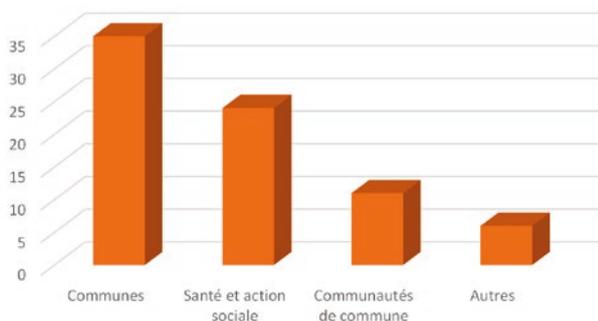
Groupement d'achat d'électricité - L'union fait la force

La nouvelle législation portant sur les marchés de l'énergie, a abouti au 1^{er} janvier 2016 à l'ouverture à la concurrence de tous les sites de consommation concernés par une puissance supérieure à 36kVA : les tarifs règlementés de vente d'électricité – TRV– "jaunes et verts" n'existent désormais plus.

Soucieux d'anticiper ces changements et de faire profiter les organismes publics de leur expertise, 7 syndicats d'énergies (Aveyron, Cantal, Corrèze, Gers, Lot, Lozère, et Tarn) ont décidé d'unir leurs moyens au sein d'un groupement de commandes afin de faire baisser le coût de l'électricité tout en obtenant de meilleurs services. Le syndicat d'énergie du Tarn –SDET– a été désigné coordonnateur du groupement.

635 acheteurs publics
4.5 millions d'euros économisés
Fournisseur retenu : EDF

Typologie des adhérents lozériens



- 76 membres
- 155 points de livraison
- 20 GWh de consommations estimées sur 2 ans (soit 1/10 du groupement)

Dans un secteur aussi complexe que celui de l'énergie, il était important que le SDEE de la Lozère soit présent, actif et à la disposition des organismes publics du territoire. C'est chose faite avec ce groupement dans le cadre duquel le syndicat a accompagné et conseillé pleinement ses adhérents qui, de leur côté, ont démontré une forte implication et un grand intérêt pour ce projet. Nous les remercions pour leur confiance.

Financement par le SDEE d'un programme de dépose des cabines hautes

Le syndicat constate la présence dans certaines communes rurales de Lozère de cabines hautes (également appelées « postes tours ») très anciennes, parfois vétustes et inesthétiques.

Ces ouvrages, souvent construits il y a plus de 50 ans, dénaturent le paysage et leur remplacement par des postes au sol devient indispensable. Ces déposes ont un coût prohibitif pour les communes qui, après réflexion, choisissent souvent de ne pas donner suite au projet.



Exemple de poste au sol

Nous avons de nombreux exemples de projets d'amélioration esthétique de village où tout l'enfouissement des lignes est réalisé, seul le poste cabine perdure car il est trop cher à remplacer pour la commune.

Le SDEE va donc engager en 2016 un vaste programme de remplacement de ces cabines. Les possibilités de dépose seront analysées au cas par cas en priorité pour les villages où l'enfouissement des réseaux a déjà été réalisé.

Outre l'amélioration esthétique, cet ambitieux programme permettra de sécuriser le réseau et d'en faciliter l'exploitation à ERDF. Il reste en Lozère 74 cabines hautes très anciennes, avec une moyenne de 10 postes cabines déposés par an, le SDEE pourrait avoir terminé leur résorption dans 7 à 8 ans.

Ce programme sera intégralement pris en charge par les crédits d'électrification rurale du syndicat.

Bornes de recharge pour véhicules électriques

658K€

C'EST LE MONTANT PRÉVISIONNEL DU PROJET DE DÉPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

UN PROJET PORTÉ PAR LE SDEE POUR LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN LOZÈRE !

Les Grenelle de l'Environnement, complétés en 2015 par la loi sur la Transition énergétique, ont fait du développement des véhicules décarbonés une des priorités nationales afin de développer des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, réduire les émissions de gaz à effet de serre, lutter contre la pollution et apporter une alternative à l'épuisement des énergies fossiles.

Autorité Organisatrice de la Distribution Électrique en Lozère, le SDEE est engagé depuis 2014 dans ce beau projet, après des mois de travail les premières bornes seront installées dès 2016 !



Il y aura une 40^{aine} de bornes réparties sur tout le territoire Lozérien, le choix des emplacements a

été fait avec l'aval et le concours des communes. Ce projet a été réalisé en collaboration avec 9 autres syndicats d'énergies de la grande région LR-MP et les 2 métropoles de Montpellier et Toulouse, ainsi un usager lozérien pourra se recharger partout dans la grande région avec un seul et même badge.

CE PROJET D'UN MONTANT PRÉVISIONNEL DE 658 000 € EST FINANCÉ PAR L'ADEME, LES COMMUNES ET LE SDEE.

CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET

Montant prévisionnel : 658 000 €

Financeurs :

- ADEME
- Communes
- SDEE

Nombre de bornes en Lozère : 40

Porteur du projet : SDEE de la Lozère

Premières installations de bornes : 2^{ème} semestre 2016

Fin du déploiement : décembre 2017

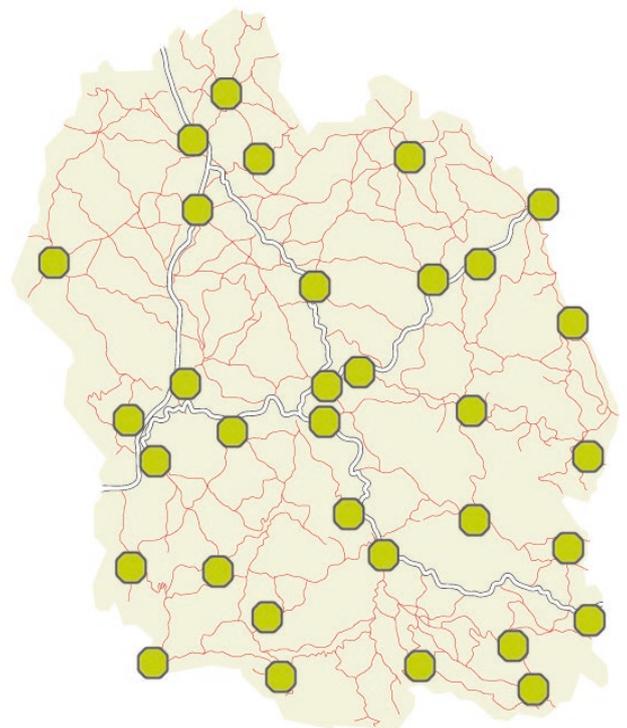
Projet collaboratif en groupement de commandes entre les syndicats d'énergies SDE09 (Ariège), SYADEN –coordonnateur du groupement– (Aude), SIEDA (Aveyron), SMEG (Gard), Hérault Énergies, FDEL (Lot), SDEE (Lozère), SYDEEL (Pyrénées Orientales), SDET (Tarn) et les métropoles de Montpellier et Toulouse.

Nom donné à ce nouveau réseau de bornes : Révéo

Nombre de bornes du réseau Révéo : 900

Entreprise retenue pour l'installation des bornes : Bouygues Énergies Services

SCHEMA PRÉVISIONNEL DE DÉPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DU PROJET RÉVÉO EN LOZÈRE





1,7 MILLION D'EUROS DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN 2015

L'Éclairage public est un poste de consommation énergétique très important pour les collectivités et notamment pour les communes rurales. Outre les impacts économiques et environnementaux, des exigences réglementaires de plus en plus contraignantes imposent sa mise aux normes et sa modernisation. Le syndicat apporte à ses 183 communes adhérentes son expertise et des solutions performantes pour les accompagner dans la maîtrise de demande en énergie et ainsi réduire leur facture d'électricité.



EN 2015, LE SDEE A RÉALISÉ 1.7M€ DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR LES COMMUNES RURALES LOZÉRIENNES.

1 785

Dépannages

7

Opérations d'éclairage sportif

1 135

Points lumineux rénovés

2

Illuminations de sites remarquables

2,4%

Lanternes concernées par la coupure de nuit

Activités 2015

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

1 785 opérations de dépannage (dont 400 demandes reçues par fax ou appel téléphonique) pour un montant de **359 060 €**.

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC Y COMPRIS RÉNOVATION

235 projets et 1 135 points lumineux posés pour un montant de **1 251 060 €**.

DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE

26 opérations pour un montant de **35 951 €**.



ÉCLAIRAGE SPORTIF

7 opérations pour un montant de **30 509€**

- Chastel-Nouvel : Extension de l'éclairage du terrain de boules,
- St-Jean-la-Fouillouse : Éclairage du terrain de boules,
- Rieutort-de-Randon : Mise en conformité de l'éclairage du stade de football,
- St-Chély-d'Apcher : Éclairage du Skatepark, entretien de l'ensemble des projecteurs du stade d'honneur, éclairage du nouveau terrain de boules,
- St-Germain-du-Teil : Réfection de l'éclairage du boulodrome.

ILLUMINATIONS

2 projets majeurs pour un montant de **8 034 €**

- Les Vignes : Eclairage de la chapelle de St Prejet,
- Javols : Eclairage de la Vierge de l'école forestière.

EXTINCTION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT

A fin 2015, le nombre de communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit s'élevait à 9 dont :

- 4 communes en extinction partielle - quartier(s) ou hameau(x) -,
- 5 communes en extinction totale (toute la commune).

Cela représente un total de 572 lanternes soit 2,4% du parc d'éclairage public lozérien.

RAPPEL DES PRESTATIONS PROPOSÉES PAR LE SERVICE "ÉCLAIRAGE PUBLIC"

Le SDEE possède une équipe de 7 personnes dédiée à l'éclairage public pour accompagner au quotidien les communes dans :

- la maintenance des foyers lumineux,
- l'extension des réseaux,
- la mise en valeur des sites naturels et monuments,
- l'éclairage sportif,
- l'accompagnement dans la démarche d'économie d'énergie,
- la pose de décorations de fin d'année,
- le recyclage des sources lumineuses,
- la démarche de coupure de l'éclairage en milieu de nuit.

À CES PRESTATIONS S'AJOUTENT DES MISSIONS DE CONSEILS :

- inventaire des points lumineux et armoires de commande,
- diagnostic énergétique et photométrique permettant une analyse qualitative de l'éclairage,
- avis technique sur des projets réalisés par des tiers (lotissements privés) et qui seront à terme transférés à la commune.

DES SOLUTIONS OPTIMALES POUR LES COMMUNES

Que ce soit pour des travaux neufs ou de la rénovation, tout est mis en œuvre par le syndicat pour favoriser l'installation d'équipements performants, économes en énergie à un coût maîtrisé permettant aux communes un retour sur investissement rapide.

LE SDEE PROPOSE NOTAMMENT :

- la résorption des lampes fluorescentes ou à vapeur de mercure (dont la commercialisation s'est arrêtée en 2015),
- des systèmes bi-puissance à installer en tête de réseau ou par lampe, permettant de réduire de moitié la luminosité en milieu de nuit,
- des horloges astronomiques permettant de se caler en toute saison sur le lever et le coucher du soleil et ainsi éclairer pendant une durée minimale,
- l'accompagnement pour l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit,
- l'installation de dispositif de détection de présence afin d'éclairer uniquement quand c'est nécessaire.

Un nouveau dépôt de dossier au FEDER pour la rénovation de l'éclairage public

Compte-tenu des nouvelles obligations réglementaires et de la volonté des élus lozériens de poursuivre leurs efforts en matière de développement durable, le SDEE a décidé de lancer en 2016 un nouveau programme de rénovation de l'éclairage public axé sur l'efficacité énergétique des réseaux.

Cette campagne de rénovation prévue sur 3 ans devrait concerner une centaine de communes lozériennes et permettre le remplacement d'environ 5 000 lanternes et 1 000 armoires de commande d'éclairage public.

Le montant HT de cette opération est estimé à 3,1 millions d'euros, une demande de financement a été déposée fin décembre 2015 auprès du FEDER à hauteur de 930 000€.

Essentiel pour atteindre des réductions de consommation significatives, cet ambitieux programme se caractérise par une gestion intelligente de l'éclairage public dont les grandes lignes seraient les suivantes :

- changer la technologie des lanternes pour bénéficier d'un éclairage meilleur mais moins gourmand en énergie (favoriser au maximum les LED),
- équiper les armoires de commandes de dispositifs permettant de faire baisser la consommation : horloge astronomique, système d'abaissement de puissance...,
- rénover en priorité les points lumineux dont une partie du faisceau éclaire le ciel et crée une déperdition de la lumière et des problèmes de pollution lumineuse,
- profiter du programme pour éliminer totalement et en accord avec les communes, les points lumineux qui ne sont plus justifiés,
- laisser à la discrétion du Maire et de son Conseil Municipal la possibilité de pratiquer ou pas l'extinction nocturne.

Si le dossier est accepté par le FEDER les premiers travaux devraient commencer dès le 1^{er} semestre 2016.

Récapitulatif des programmes exceptionnels

	ADEME	FEDER / Région	FEDER	SDEE
Date du programme	2012 - 2014	2013 - 2015	2013 - 2015	2012 - 2015
Nombre de foyers rénovés	1 321	537	531	1 331
Montant du programme	682 047 €	318 400 €	240 886 €	599 269 €
Prise en charge par le dispositif	475 560 €	199 918 €	120 443 €	227 043 €
Participation des communes	206 487 €	118 482 €	120 443 €	371 425 €

Entre 2013 et 2015, **800 000 €** ont été perçus de l'ADEME et du FEDER/Région. Cette somme a été intégralement reversée aux communes.

UN SHOWROOM D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lors de la cérémonie des vœux 2016, le syndicat avait installé un showroom de lanternes d'éclairage public LED.

12 modèles sélectionnés pour leur rapport qualité/prix et leur robustesse ont été exposés (avec notamment les marques Philips, Ragni, Eclatec et Thorn).

Les élus ont pu voir et manipuler les différentes lanternes, se renseigner sur leurs avantages et inconvénients et surtout discuter "technique" avec les agents du service qui étaient sur place.

Les armoires d'éclairage public passées à la loupe par le SDEE

Pour aller plus loin dans la transition énergétique et compléter le diagnostic de l'ensemble des points lumineux du département réalisé en 2008, le SDEE a décidé d'engager un diagnostic matériel et énergétique des armoires de commande d'éclairage public des communes rurales lozériennes.

Sur les 2 666 armoires recensées sur le territoire lozérien, certaines sont en bon état, d'autres très vétustes. Un inventaire de ces armoires permettrait aux communes d'avoir de nouveaux leviers pour agir sur l'efficacité énergétique de leur parc d'éclairage public.

Une fois le diagnostic des armoires terminé, des travaux d'optimisation énergétique seront proposés aux communes sur les équipements qui le nécessitent avec à la clé des économies substantielles.

La réalisation de cette étude s'étalera sur 2016/2017, son montant HT est estimé à 117 000 € et sera financé exclusivement sur les fonds propres du SDEE.

409 423€

C'est le montant apporté en 2015 aux communes par le SDEE pour les travaux d'éclairage public.



En charge du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux, le SDEE assure en régie avec le même service sur tout le territoire et péréquation des coûts, le transport, le traitement et le stockage des déchets ménagers de l'ensemble du département ainsi que de deux communautés de communes limitrophes : Sévérac-le-Château et Cayres-Pradelles. Au total cela représente 112 308 usagers desservis (pop DGF).

930K€ C'EST LE MONTANT INVESTI POUR L'AMÉLIORATION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS EN 2015

Ce rapport résume l'activité, la qualité et le prix du service d'élimination des déchets pour l'année 2015.

23 228 t

d'ordures traitées
au centre de
Rédoundel

**2 millions
de m³**

de biogaz capté

12 749 m³

de lixiviats
et matières
de vidange traités

1 935

colonnes de
collectes sélectives
disponibles

12 223 t

recupérées par
les 24 déchèteries

Centre Départemental de Traitement des Déchets

USINE DE TRAITEMENT

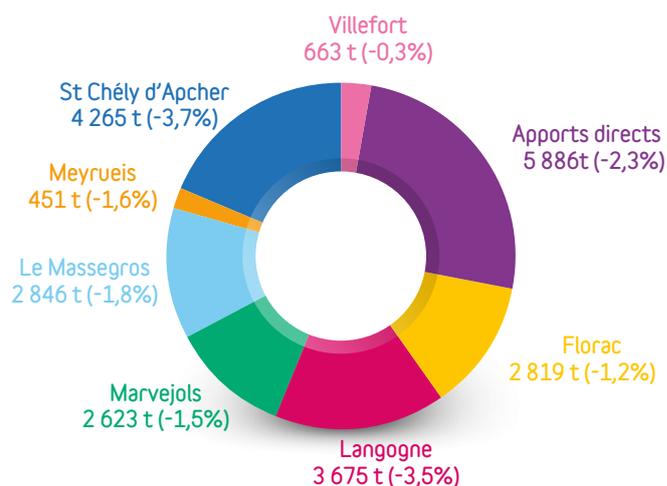
Évolution du tonnage d'OMr traité



23 228 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMr) accueillies en 2015 par l'usine de traitement de Rédoundel, soit une diminution de 568 tonnes par rapport à 2014 (-2,4%).

CENTRES DE TRANSFERT

Origine des apports d'OMr



Sur les 23 228 tonnes d'ordures ménagères traitées, **17 342 tonnes ont transité par un centre de transfert**, soit un pourcentage identique à celui de 2014 (74,7%).

Les 5 886 tonnes d'apports directs concernent le SICTOM des Cantons de Mende et de St Amans ainsi que les communautés de communes : Cœur de Lozère, Goulet Mont Lozère, Pays de Chanac.

INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX

Afin de limiter au maximum les éventuels risques de nuisance olfactive du centre de stockage, des travaux complémentaires aux installations existantes ont été réalisés en 2015 sur l'alvéole en exploitation :

- ajout de drains intermédiaires de captage du biogaz (en plus des puits existants),
- renforcement de l'étanchéité et du colmatage des talus,
- optimisation du réglage des réseaux de captage du biogaz pour augmenter leur tirage.

Ces modifications ont permis d'accroître le débit de biogaz de 66% alors même que le volume de déchets stockés est en baisse sur l'année 2015.

2 millions de m³ de biogaz captés sur le centre d'enfouissement (+66%).



STATION D'ÉPURATION DES LIXIVIATS

12 749 m³ de lixiviats et de matières de vidange traités en 2015, soit 2 843 m³ de moins qu'en 2014 (-18%). La station a très peu fonctionné en juillet, septembre et novembre en raison des faibles précipitations.

NOMBREUX SONT LES PROJETS ENGAGÉS EN 2015 SUR LE SITE DE RÉDOUNDEL, QUI VERRONT LEUR CONCRÉTISATION AU FIL DES MOIS À VENIR.

TRAVAUX D'OPTIMISATION DE L'USINE DE TRAITEMENT

Depuis 2010, le développement du tri et de la valorisation de la fraction sèche issue des OMr (Ordures Ménagères Résiduelles) est monté en charge progressivement. 3 800 tonnes ont été valorisées en 2015 et ainsi détournées de l'enfouissement.

Dans une logique d'amélioration continue, de nouvelles études ont été menées en 2014 et début 2015 pour explorer de nouvelles voies de traitement de la fraction organique des OMr (Etude Méthanisation - Juillet 2015), en cohérence avec les orientations du projet de loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte et du Plan de Réduction et de Valorisation des Déchets.

Outre la prévention et la réduction à la source par des actions de compostage individuel, la piste d'une valorisation énergétique a donc été privilégiée pour la fraction organique résiduelle contenue dans les OMr. Néanmoins, la faiblesse relative du gisement méthanisable (et la possibilité que celui-ci se réduise dans les années à venir sous l'effet des actions de prévention), la complexité et le coût des équipements à mettre en œuvre, ainsi que le peu de débouchés identifiés pour l'utilisation de la chaleur (dans le cas d'un projet de cogénération) ont contraint à abandonner le projet.

Les travaux réalisés fin 2015 se sont donc articulés autour de trois axes prioritaires :

- amélioration de l'ouverture des sacs afin d'optimiser la répartition granulométrique des différents flux,
- modification de la destination des flux criblés dans le but d'optimiser d'une part la valorisation matière et énergétique de la fraction sèche des OMr, et d'autre part le compostage et la stabilisation de la fraction organique,
- construction d'un bâtiment de maturation pour augmenter le degré de stabilité de cette fraction organique avant enfouissement, tout en maîtrisant les conditions météorologiques (pluie notamment).



Construction d'un bâtiment de maturation

Un projet de centrale photovoltaïque est actuellement à l'étude sur la zone réhabilitée de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Redoundel, en partenariat avec la société Urbasolar. D'une surface d'environ 2,5 hectares, elle sera en mesure de produire l'équivalent de la consommation électrique d'environ 2 000 habitants. D'une puissance de 1,5 MégaWatts Crête, elle comportera environ 5 300 panneaux photovoltaïques du fabricant français Sillia. L'emplacement de la centrale est particulièrement pertinent car elle se trouve à proximité de points de consommations électriques importants avec la présence du Centre Départemental de Traitement des Déchets mais également du futur Parc Régional d'Activités Economiques.

Le projet d'implantation tient compte des contraintes du site en gardant un éloignement au réseau de biogaz (collecteurs et puits) et en intégrant une clôture périphérique. Les structures supportant les panneaux solaires seront implantées sur des longrines en béton, ce qui ne nécessitera aucune excavation du sol et garantira ainsi l'intégrité du complexe d'étanchéité de la zone réhabilitée. Ces structures seront également réglables afin de s'adapter aux éventuelles modifications de la topographie du site dans le temps, dues notamment aux tassements différentiels.

Le projet fera par ailleurs l'objet d'une analyse des risques et d'une étude de dangers qui devront garantir la compatibilité de la centrale photovoltaïque avec le suivi post-exploitation des terrains d'assise ainsi que l'exploitation de l'ISDND sur le reste du site.



LITS DE SÉCHAGE PLANTÉS DE ROSEAUX

Afin d'optimiser le fonctionnement de sa Station de Traitement des lixiviats et des matières de vidange, le SDEE a lancé en 2015 un projet de Lits de Séchage Plantés de Roseaux (LSPR) en partenariat avec l'IRSTEA et le SATESE. Les roseaux présentent le double avantage d'assurer une filtration suffisamment fine des matières de vidange tout en assurant une minéralisation des particules en suspension retenues dans les lits de séchage.

Une étude de faisabilité réalisée par le bureau d'études CEREG a permis de valider cette solution techniquement fiable, rustique, et limitant les coûts de fonctionnement. L'installation sera composée de huit lits, représentant une surface filtrante de 1 000 m² et permettant de traiter 1 100 m³/an de matières de vidange, en provenance de différents secteurs du département, auxquels s'ajouteront 500 m³ de boues issues du traitement biologique des lixiviats. Le groupement EPUR Nature/AB Travaux Services a été retenu dans le courant de l'été 2015 pour la réalisation des travaux, suite à un appel à candidatures lancé dans le cadre d'une procédure de conception/réalisation. Les travaux se sont déroulés de septembre à décembre pour ce qui est de la création des lits, et devraient s'achever début avril 2016 par la plantation des roseaux.

D'un coût total de 300 000 € (dont 50 000 € de travaux réalisés en interne par le Service AEP/Assainissement), cette installation permettra de traiter dans de bonnes conditions les matières de vidange.

Construction des lits de séchage plantés de roseaux



Collectes sélectives

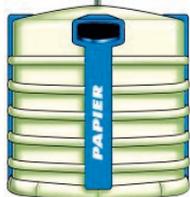


VERRE

755 colonnes disponibles
2 579 tonnes recyclées (-3,9%)

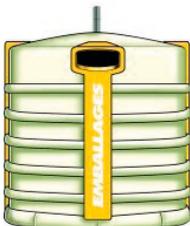
7 995 € versés à la Ligue contre le cancer.

Dans le cadre du contrat signé avec O-I Manufacturing France pour la collecte et la reprise du verre, une participation de 3,10 € par tonne est versée à la Ligue contre le cancer.



PAPIER

520 colonnes disponibles
1 549 tonnes recyclées (-1,9%)



EMBALLAGES

660 colonnes disponibles
1 919 tonnes recyclées (+2,5%)



TEXTILES

47 colonnes disponibles
192 tonnes collectées (-13%)

Et 68 t via les associations Emmaüs, Secours Catholique, Croix Rouge...

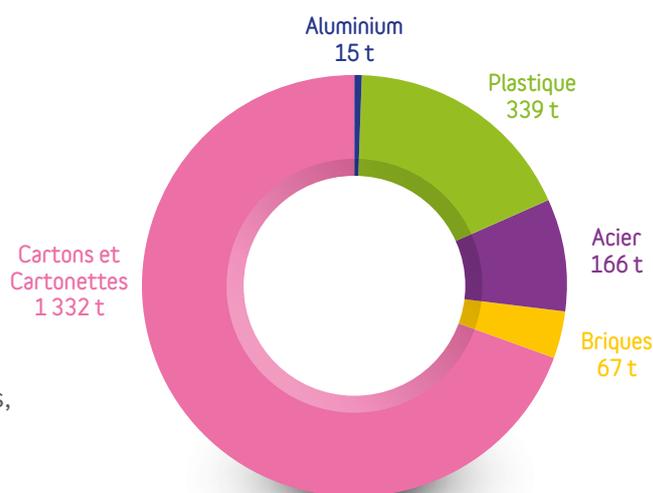


DASRI* DES PARTICULIERS

38 points de collecte
1 553kg collectés (+6,2%)

* Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

RÉPARTITION 2015 DES EMBALLAGES SELON LES MATÉRIAUX



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Eco-Emballages a mené de 2011 à 2013, en partenariat avec 51 collectivités volontaires, une expérimentation consistant à tester les consignes de tri élargies pour les déchets d'emballages ménagers en plastique (pots, barquettes et films). Cette expérimentation a permis d'étudier l'opportunité de l'extension au niveau national et de fixer les conditions associées.

Courant 2015, un appel à candidatures a été lancé pour une deuxième phase expérimentale permettant la couverture de 8 à 10 millions d'habitants supplémentaires, et le dossier déposé par le SDEE a été retenu pour participer à la mise en place de cette extension des consignes de tri.

Depuis le 1^{er} janvier, le SDEE et ses partenaires (Environnement Massif Central, Eco-Emballages, Valorplast) simplifient le geste de tri des Lozériens : désormais **"tous les EMBALLAGES se trient et se recyclent"**.

L'objectif de cette simplification des consignes pour l'utilisateur est de faire progresser, en qualité et en quantité, les performances de collecte et de recyclage. Il s'agit également pour le SDEE :

- ❶ de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des déchets d'emballages ménagers pour parvenir à une gestion optimale et à coûts maîtrisés,
- ❷ de conduire les actions de communication adaptées sur les consignes de tri élargies, que ce soit auprès du grand public ou des scolaires notamment,
- ❸ de participer à l'évaluation technique, économique, sociale et environnementale de cette opération.

Déchèteries

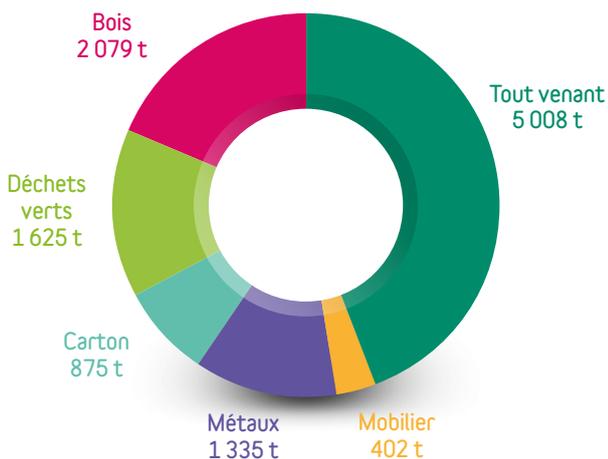
Le SDEE assure le transport et la gestion du traitement des déchets dangereux et non dangereux issus des déchèteries.

24 déchèteries desservent l'ensemble du territoire lozérien.

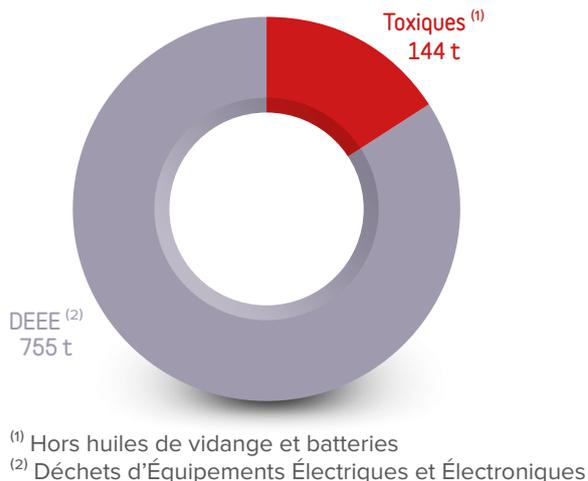
Au total, 12 223 tonnes ont été récupérées en 2015, soit une quantité tout matériau confondu égale à 2014.

Il y a lieu de souligner que la mise en place de la collecte du mobilier débutée en 2014 sur les déchèteries de Mende, Florac et Chanac et poursuivie en 2015 sur celles de Langogne et St Chély d'Apcher, a permis en 2015 de détourner plus de 400 t de mobilier des filières classiques, soit une évolution de +195,6% par rapport à 2014.

DÉCHETS NON DANGEREUX



DÉCHETS DANGEREUX



DES ACTIONS POUR AUGMENTER LA SÉCURITÉ ET LES PERFORMANCES DES DÉCHÈTERIES

Plusieurs actions ont été menées en 2015 par le SDEE pour améliorer les conditions de travail dans les déchèteries afin de garantir la sécurité des agents et d'augmenter les performances de tri et de valorisation :



Caisson de stockage de déchets toxiques

➤ Caissons de stockage des déchets toxiques
Les armoires de stockage des déchets toxiques présentes en déchèteries n'étaient plus aux normes et trop petites pour effectuer un tri et un stockage de qualité. Le SDEE a décidé de prendre en charge la fourniture de nouveaux caissons de stockage de grande capacité (type conteneur maritime) et qui respectent les dernières normes. Depuis fin 2014, 11 déchèteries ont été équipées pour un montant total de 78 635 € HT.

➤ Mise en place dans chaque déchèterie d'un couvre fût pour matérialiser la collecte des piles usagées dans le but d'augmenter les tonnages collectés et sensibiliser les habitants à cette collecte.

➤ Formation des gardiens

En fin d'année 2015, 2 sessions de formations ont été organisées pour sensibiliser les gardiens au tri et au stockage des déchets toxiques en déchèterie. Sur ces 2 formations, 21 gardiens et gardiens remplaçants étaient présents et représentaient 13 déchèteries.

2 autres sessions ont eu lieu en début d'année 2016 pour couvrir l'ensemble des 24 déchèteries du département. Ainsi, ce sont 39 gardiens qui ont été formés pour mieux trier et stocker les déchets toxiques en déchèterie afin de limiter les risques et réduire les coûts de traitement.



Couvre fût Corepile



Communiquer, trier, réduire les déchets !

Comme chaque année les équipes du service environnement et notamment les ambassadeurs du tri se sont mobilisés pour sensibiliser le grand public et les scolaires à travers différentes animations :

INTERVENTIONS SCOLAIRES (HORS CAMPAGNE REEL) ET GRAND PUBLIC :

Une dizaine d'interventions et 5 journées d'animations lors de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets) qui ont touché au total près de 850 personnes avec notamment une journée d'animation suivie d'une semaine d'exposition dans les halls des Mairies d'Ispagnac et de Ste Enimie.

VISITES USINE ET DÉCHÈTERIES :

20 visites organisées en 2015 pour plus de 450 personnes.

BILAN CAMPAGNE SCOLAIRE 2013-2015 DU REEL :

153 classes dans 88 écoles ont bénéficié de la campagne de sensibilisation à la prévention et au tri des déchets.

CAMPAGNE HÉBERGEURS TOURISTIQUES :

En partenariat avec les animatrices des Programmes Locaux de Prévention des déchets, plus de 530 kits (sacs de tri, guides des éco-gestes en vacances et affiches consignes de tri) ont été distribués dans 28 campings ou villages de vacances et dans 67 gîtes afin de sensibiliser la population touristique au tri et au compostage des déchets.



Visite de scolaires à l'usine de Rédoundel

RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

Dans le cadre du renouvellement de l'arrêté d'autorisation d'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Rédoundel, il a été convenu avec les Services Instructeurs (Préfecture et DREAL) que le Dossier de Demande d'Autorisation devait être produit par le SDEE pour fin 2016/début 2017. Ceci afin de garantir le bouclage de l'ensemble de la procédure administrative (incluant notamment une nouvelle enquête publique) et une signature du nouvel arrêté avant le 30 juin 2018, pour assurer la continuité d'exploitation du site.

Cette nouvelle demande portera à la fois sur la dernière partie de la première tranche, non exploitée durant l'autorisation initiale de 15 ans, et sur une deuxième tranche située sur la réserve foncière localisée à l'Est du site, l'ensemble devant permettre une exploitation théorique pour une durée de 25 à 30 ans. Pour préparer ce dossier, l'appui d'un ou plusieurs Bureau(x) d'Etudes extérieur(s) spécialisé(s) sera nécessaire, suivant l'exemple du SMECTOM du Plantaurel dans l'Ariège qui a réalisé le même type de demande d'extension entre 2012 et 2014 (mise en service début 2016).

Les missions qui leur seront confiées sont les suivantes :

Lot "Ingénierie et définition technique du projet"

- 🕒 plan d'exploitation prévisionnel de la zone de stockage,
- 🕒 études géotechniques,
- 🕒 étude optionnelle d'un mode d'exploitation de type "bioréacteur".

Lot "Études réglementaires et Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter"

- 🕒 ensemble des études requises pour le montage du dossier : étude odeur, paysage, bruit, définition de servitudes, demande de défrichement,...
- 🕒 vérification et validation des études géotechniques,
- 🕒 montage du DDAE et assistance du SDEE maître d'ouvrage dans toutes les démarches, réglementaires jusqu'à l'obtention de l'arrêté préfectoral.



L'année 2015 a été marquée par une très faible pluviométrie avec pour conséquence un étiage des captages lozériens particulièrement bas.

Après trois années abondantes, cette situation nous fait prendre conscience de la fragilité des ressources en eau potable d'une grande partie de notre territoire.

Les agents du service "Eau et Assainissement" se sont mobilisés pour la recherche de fuites qui, même de faible débit, peuvent conduire à un déséquilibre de l'alimentation en eau.

1,1 MILLION D'EUROS DE TRAVAUX D'EAU ET ASSAINISSEMENT EN 2015



EN 2015, LE MONTANT DES TRAVAUX RÉALISÉS S'ÉLÈVE À 1,1 MILLION D'EUROS.

69

Communes sous contrat avec le SDEE

4 200m

Linéaire de réseaux d'eau créé

50

Réparations de fuites

12

Plans de réseaux d'eau communaux réalisés sous SIG

3 000m³

Volume de matières de vidange pompées

Activités 2015

CRÉATION DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

529 700 € dont :

- 4 200 m de canalisations,
- 50 réparations de fuites,
- 21 installations de compteurs généraux,
- 91 compteurs d'abonnés installés,
- 49 branchements créés,
- 98 poses de vannes générales,
- 3 installations de traitement de désinfection,
- 5 remplacements de pompes,
- 23 installations de postes de surveillance.



Chambre des vannes à Bonnefond (Les Bessons)

Pour répondre au mieux aux attentes des collectivités et usagers lozériens en matière de maintenance et modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, deux équipes techniques assurent des interventions depuis les ouvrages de captage jusqu'au branchement des abonnés.

VIDANGE ET HYDROCURAGE

271 700 € dont :

- ▶ 150 vidanges de stations d'épuration et décanteurs,
- ▶ 170 fosses septiques,
- ▶ 121 bacs à graisse,
- ▶ 50 nettoyages de postes de relevage,
- ▶ 80 curages d'ouvrages (canalisations, puits, buses, égouts).

L'ensemble de ces travaux représente :

- ▶ 1 550 heures d'intervention du camion hydrocureur,
- ▶ 3000 m³ de matières de vidange pompées et transportées vers des stations d'épuration, dont 340 m³ de matière graisseuse.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAU

195 960 € dont :

- ▶ 370 journées de contrôle,
- ▶ 460 nettoyages de captages et réservoirs,
- ▶ 180 jours de technicien géomètre pour le repérage des réseaux,
- ▶ 100 jours de technicien pour la gestion de la cartographie sous SIG.

69 communes et une communauté de communes adhérent au service de contrôle, prévention et nettoyage des ouvrages assuré par le SDEE.

En place depuis 17 ans, ces contrats qui ont permis des interventions préventives sur les réseaux, ont été complétés en 2015 par une prestation de cartographie.

Cette option qui correspond à la gestion patrimoniale définie dans le Grenelle de l'Environnement, a été souscrite par 31 communes en 2015 et 8 supplémentaires sur l'année 2016.

ENTRETIEN ÉLECTROMÉCANIQUE

111 050 € dont :

- ▶ des interventions sur 15 stations d'épuration,
- ▶ le remplacement de :
 - . 5 pompes eau potable,
 - . 7 pompes assainissement,
 - . 6 postes de télésurveillance.

Pour garantir le fonctionnement de ces ouvrages et prévenir les éventuelles pannes, un électromécanicien du SDEE assure des interventions toute l'année.



Le service "eau et assainissement" du SDEE c'est 40 ans d'expérience, une équipe dédiée de 11 personnes, un savoir-faire et du matériel spécifique au service des communes, particuliers ou entreprises privés dont :

- ▶ un camion hydrocureur de 32 t
- ▶ un citerne sur berce de 11 m³
- ▶ 2 camions atelier de 10 t avec stock de matériel et pièces détachées
- ▶ 2 mini-pelles de 2,5 t
- ▶ 1 mini-pelle de 8 t
- ▶ 1 camion Ampliroll de 26 t
- ▶ 2 camions Unimog équipés d'un groupe de nettoyage haute-pression
- ▶ 2 appareils électro-acoustiques de recherche de fuite
- ▶ 1 appareil de recherche de fuite par gaz hydrogène
- ▶ 1 GPS centimétrique
- ▶ 1 logiciel SIG

Nos équipes interviennent sur toute la chaîne des cycles d'eau et d'assainissement aussi bien en maîtrise d'œuvre (travaux neufs, maintenance/entretien des réseaux ou de stations d'épuration, vidange et hydrocuration) qu'en bureau d'études (réalisation de plans des réseaux).

ACTUALITÉ

Réfection de l'étanchéité des réservoirs

Les eaux douces qui alimentent en eau potable près de la moitié du département présentent un pH faible, ce qui génère une agressivité des ouvrages en béton, et notamment des réservoirs.

Ces ouvrages qui ont pour la plupart plus de 40 ans, présentent un revêtement intérieur fortement dégradé qui peut nuire à la qualité de l'eau jusqu'à entraîner parfois des défauts d'étanchéité.

C'est la raison pour laquelle le SDEE, après examen des différentes techniques de réhabilitation, a décidé de former une équipe à la réalisation d'étanchéité des cuves de réservoirs d'eau potable en membrane plastique.

Cette prestation propose une solution durable, rapide à mettre en œuvre et adaptée à des supports fortement dégradés.

En 2015, un réservoir a été traité avec ce procédé, un second est programmé au printemps 2016, opération au cours de laquelle nous envisageons de proposer une présentation aux collectivités.



Pose d'une membrane d'étanchéité dans le réservoir de Ville Haute (Cubières)

Transfert des compétences "eau et assainissement" aux EPCI, le grand chantier des années à venir

La loi Notre acte, à l'horizon de 2020, le transfert des compétences "eau et assainissement" aux communautés de communes.

Ce changement va provoquer une "petite révolution" au sein de nos communes rurales.

En effet, l'intégration aux nouvelles communautés de communes des services communaux existants disposant chacun d'un patrimoine, d'une organisation, d'un budget et de tarifs différents, va soulever de nombreuses questions. La gestion des ressources humaines sera probablement primordiale dans cette mutualisation.

Le SDEE devra nécessairement s'adapter à ce nouveau fonctionnement et prendra part à la réflexion pour mener au mieux cette importante restructuration.

Sachant combien les communes apprécient et sont attachées aux services proposés par notre syndicat dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et compte-tenu des moyens humains, matériels et de l'expertise dont il dispose, le SDEE pourra, si les nouvelles communautés de communes le souhaitent, continuer de les accompagner dans cette mission.

206 363€

C'est le montant des subventions apportées en 2015 aux communes par le SDEE pour les travaux d'eau et assainissement.



5,2

MILLIONS D'EUROS, C'EST LE MONTANT DU PROGRAMME DE VOIRIE COMMUNALE 2015

Notre département totalise 4 700km de voiries communales qui sont chaque année mis à l'épreuve du temps, du climat et parfois en proie à de violentes intempéries.

L'entretien de ces routes, essentielles au quotidien de milliers de lozériennes et lozériens, a toujours représenté un budget considérable pour les communes. Compte tenu de la conjoncture, les Maires et Élus sont désormais face à une équation quasi-impossible à résoudre : maintenir le réseau de voirie communale en état malgré la baisse drastique des dotations.

Afin d'épauler les collectivités dans ce domaine, le SDEE coordonne le groupement de commandes des travaux et assure la gestion administrative / comptable du programme de voirie communale.



23

Appels d'offres

134

Communes concernées par le programme

98%

Taux de réalisation au 31/12/2015

LES DONNÉES TECHNIQUES DU PROGRAMME

331 chantiers,
125km de routes rénovés,
7,5 km de création ou curage de fossés,
26 000 t de grave GNT utilisés,
1800m³ de création de murs ou enrochements,
186m de buses.

UN PARTENARIAT GAGNANT / GAGNANT

Depuis bientôt 40 ans, que ce soit dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage ou comme coordonnateur d'un groupement de commandes, le SDEE apporte à ses collectivités adhérentes un soutien indispensable pour la réalisation de leurs travaux de voirie. Le syndicat a été rejoint dans sa mission d'appui aux communes en 2014 par l'agence Lozère Ingénierie qui a en charge la partie technique.

Compte tenu du climat lozérien, ce programme est soumis à un calendrier d'intervention très restreint pour les travaux (de mars à novembre). Une grande partie de la réussite de ce programme réside dans la discipline que s'imposent chaque année les différents intervenants afin que les entreprises puissent intervenir à la « belle saison » pour garantir aux communes un travail de qualité et durable dans le temps.

La bonne coordination entre Lozère Ingénierie et le syndicat, l'implication des élus et la mobilisation des entreprises ont permis en 2015 un taux de réalisation du programme de 98%.

Fondamental pour le maintien en état du réseau des communes et la sécurité des usagers, ce programme l'est tout autant d'un point de vue économique pour les entreprises locales du BTP ; il leur garantit en moyenne depuis 10 ans 5M€ de travaux chaque année.

LES ACTEURS DU PROGRAMME

Les communes ou communautés de communes



Lozère Ingénierie



Le SDEE



Les entreprises du BTP

LES TYPES DE TRAVAUX RÉALISÉS

Les travaux sont destinés à la modernisation, à l'amélioration ou à la réparation des voiries communales :

- Reprofilage,
- Recalibrage,
- Construction de mur de soutènement,
- Emploi partiel sur nids de poules ou fissures,
- Renouvellement de couches de roulement...

LE PROGRAMME DE VOIRIE COMMUNALE EN 5 ÉTAPES

- 1 Réalisation des devis par les techniciens de Lozère Ingénierie en concertation avec les élus.
- 2 Sur la base des devis validés par les différents maîtres d'ouvrage, préparation des marchés publics et publication par le SDEE avec le concours de Lozère Ingénierie pour la partie technique (CCTP, Devis Estimatifs...).
- 3 Organisation des Commissions d'Appels d'Offres sous l'égide du SDEE pour choix des entreprises attributaires (en présence de Lozère Ingénierie).
- 4 Réalisation des travaux par l'entreprise avec un suivi des chantiers par les techniciens de Lozère Ingénierie et une gestion administrative du programme par le SDEE.
- 5 Réunion de réception des travaux en présence des élus, de Lozère Ingénierie, de l'entreprise et du SDEE.

ACTUALITÉ

Attention changement de la procédure de demande de subvention en 2016

Avant la mise en place des contrats territoriaux, les différentes enveloppes allouées par le Conseil départemental pour la réalisation des travaux de voirie pouvaient être directement attribuées au SDEE. En moyenne, le SDEE percevait directement une contribution de 1,3 million d'euros, qu'il déduisait ensuite du montant à charge de chaque collectivité en fonction de la répartition arrêtée par chaque conseiller départemental.

Avec la mise en place des contrats territoriaux, le conseil départemental a fait le choix d'une attribution directe à chaque commune ou communauté de communes maître d'ouvrage. Le taux maximum de subvention est de 40% du montant HT des travaux.

Désormais, il appartient à chaque maître d'ouvrage de solliciter directement auprès du Département le versement de la subvention qui lui a été attribuée dans le cadre des contrats territoriaux, selon le modèle communiqué par Lozère Ingénierie.

Afin de limiter l'impact de ces nouvelles dispositions sur la trésorerie des collectivités, le SDEE a décidé de ramener à 30% la participation demandée au démarrage des travaux. En parallèle, le Département a prévu le versement d'une avance de 50% du montant de la subvention.

Entretien des routes : 1€ non investi coûtera à terme 10 fois plus à la commune

Avec la réduction des dotations aux communes une baisse d'activité importante dans le secteur de la voirie a été constatée dans notre Département, il est donc à craindre que le réseau routier communal soit, à terme, impacté par cette diminution des investissements.

Des enquêtes nationales prouvent qu'1€ non investi dans l'entretien peut générer plus de 10€ de dépenses quelques années après. En outre, sans aucun entretien une route deviendrait inutilisable en seulement 13 ans !

Il est donc essentiel que les communes mènent régulièrement sur leur réseau communal une politique d'entretien permettant de :

- Maintenir le bon état de la structure de la chaussée,
- Conserver l'intégralité du revêtement de surface et à travers elle préserver les couches inférieures protectrices,
- Assurer des conditions de circulation optimale pour les usagers alliant sécurité et confort.

Même si les coûts d'entretien préventif paraissent parfois onéreux, le non entretien d'un réseau pourrait à terme coûter des sommes folles aux communes rurales sans parler du risque qui pèserait sur les usagers quotidiens de ces voies.

Pour éviter d'en arriver à de telles extrémités il est conseillé de faire, chaque année, un minimum de travaux de voirie.

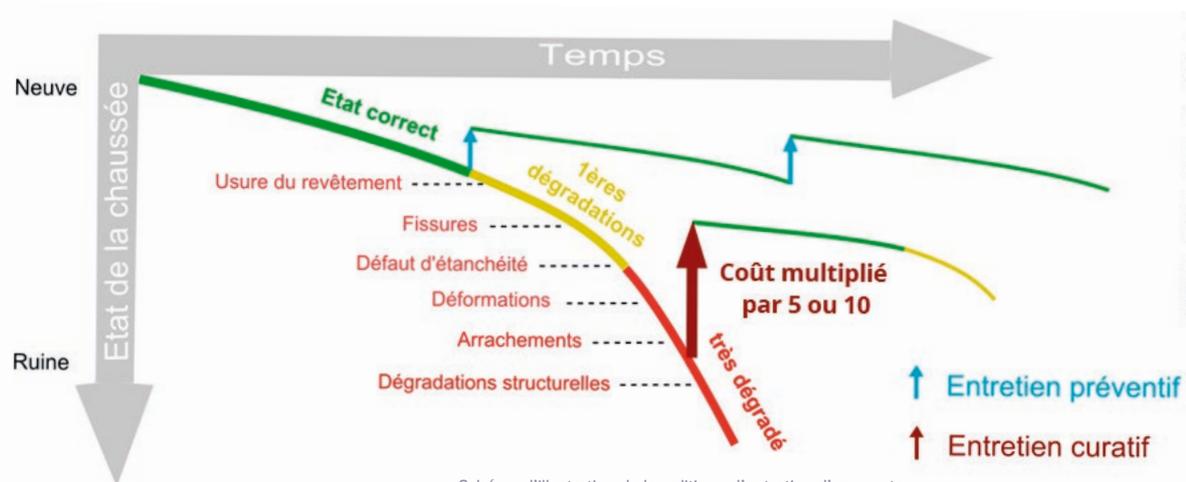


Schéma d'illustration de la politique d'entretien d'une route.

© USRF (Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française)

Comptes administratifs 2015

En 2015, dans une conjoncture économique difficile et un paysage territorial en pleine évolution le SDEE est parvenu à maintenir ses investissements en faveur de l'aménagement du territoire lozérien. Le budget du syndicat s'est élevé à 21,9 millions d'euros, dont 56% réservés à l'investissement soit 12,2 millions d'euros.

Dépenses 2015 **21 933 294 €**

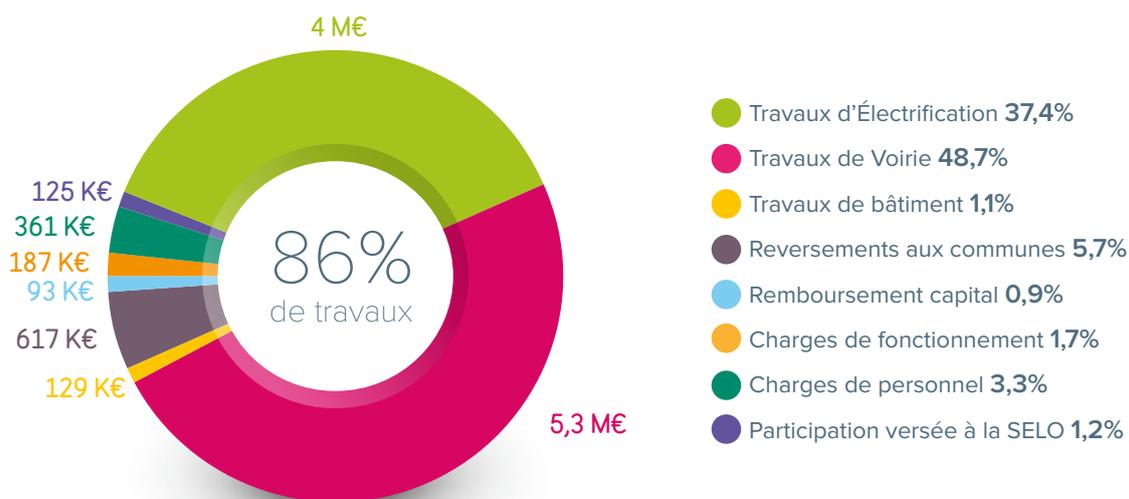


Recettes 2015 **25 706 931 €**



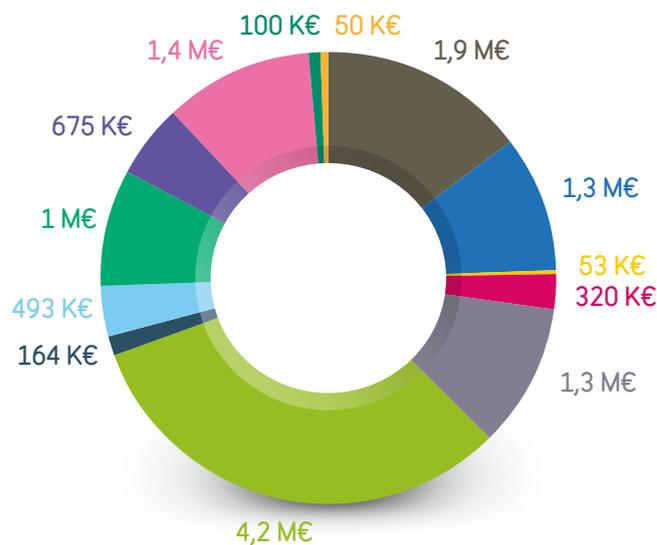
BUDGET GÉNÉRAL

LES DÉPENSES RÉELLES 2015



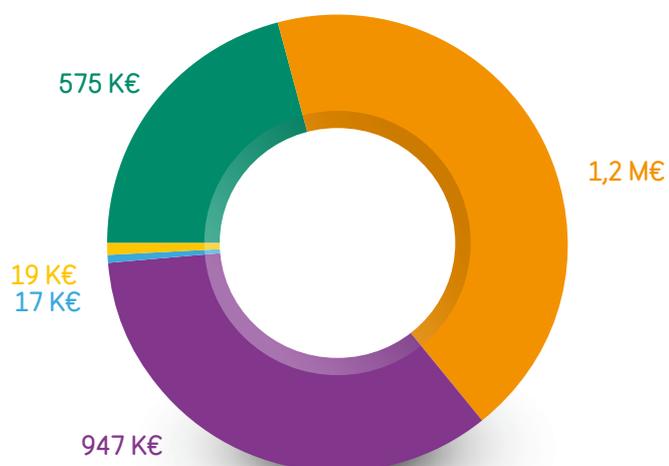
LES RECETTES RÉELLES 2015

- Excédent capitalisé **14,8%**
- FACE **9,7%**
- Subvention de l'Etat (DETR) **0,4%**
- Subvention FEDER / Région **2,5%**
- Participation du Département aux travaux **10,1%**
- Participation des Communes aux travaux **32%**
- Participation des Particuliers aux travaux **1,3%**
- Participation ERDF (PCT et Art 8) **3,8%**
- Redevance de concession ERDF (R1 et R2) **8,3%**
- Récupération TVA **5,2%**
- Taxe sur l'Électricité **10,7%**
- Participation du Département / Mt Lozère **0,8%**
- Cotisations communes **0,4%**



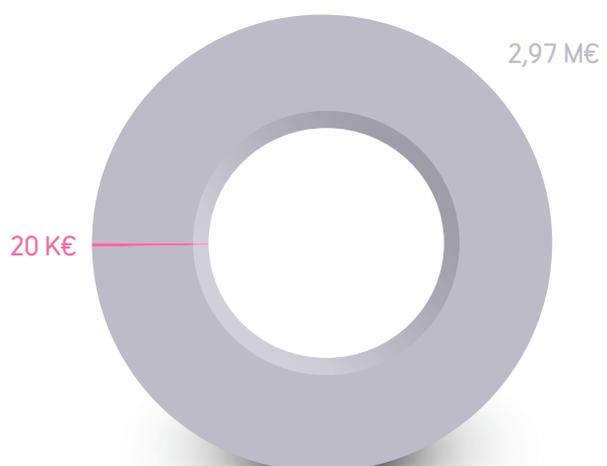
BUDGET VOIES ET RÉSEAUX (SPIC*)

LES DÉPENSES RÉELLES 2015



- Achat de fournitures pour travaux **43,3%**
- Charges de personnel **34,4%**
- Charges de fonctionnement **21%**
- Achat de matériels et véhicules **0,7%**
- Cartographie des réseaux AEP **0,6%**

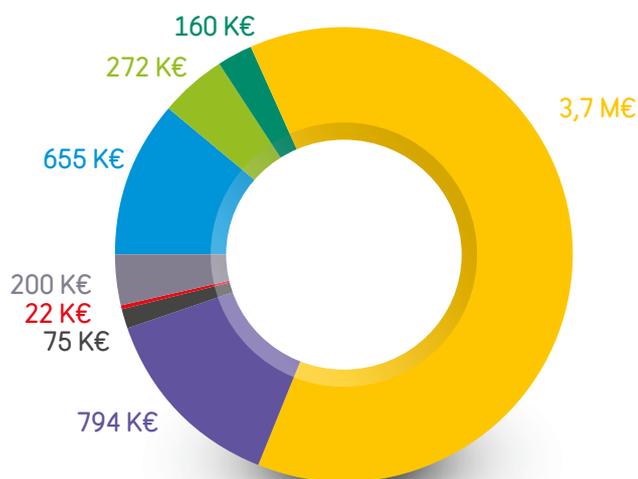
LES RECETTES RÉELLES 2015



- Facturation de travaux **99,3%**
- Divers (contrats aidés, remb. maladie, sinistres) **0,7%**

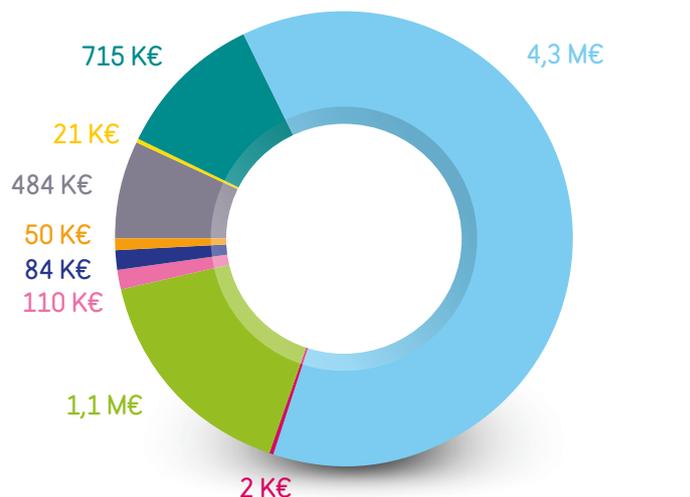
BUDGET ENVIRONNEMENT (SPIC*)

LES DÉPENSES RÉELLES 2015



- Charges de fonctionnement **62,8%**
- Charges de personnel **13,6%**
- Investissement usine **11,1%**
- Achat de matériels et véhicules **4,7%**
- Provision d'exploitation **3,4%**
- Remboursement du capital **2,7%**
- Participations versées aux Communes **1,3%**
- Intérêts des emprunts **0,4%**

LES RECETTES RÉELLES 2015



- Facturation aux Collectivités **62,4%**
- Participation Eco-Organismes Collecte sélective **16,2%**
- Excédent capitalisé **10,43%**
- Vente de produits **7,06%**
- Participation Eco-Organismes Déchèterie **1,6%**
- Divers (remb. maladie, sinistres...) **1,24%**
- Participation Région (subvention réseau de chaleur) **0,73%**
- Participation ADEME **0,31%**
- Participation Département **0,03%**

* SPIC : Service Public Industriel et Commercial

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

En 2015, la communication institutionnelle du syndicat s'est articulée autour de multiples supports ainsi que de nombreuses annonces presse. Ces outils sont indispensables afin d'informer au mieux les différents interlocuteurs du SDEE ; qu'ils soient collectivités, élus, partenaires ou usagers. Quelques exemples ci-dessous :



COMMUNICATION SUR LE WEB

Le SDEE est présent sur le Web au travers de 2 sites Internet :

www.sdee-lozere.fr le site "principal" du SDEE qui totalise pour 2015 : 5 700 visites et 16 500 pages vues.

Afin de s'adapter aux nouveaux moyens de communication, cet outil sera refondu en 2016 pour apporter plus de fonctionnalités et d'informations aux collectivités et usagers lozériens.



www.observatoire-dechets-48.fr un site dédié à l'observatoire départemental des déchets. Ce nouvel outil, dont le lancement est prévu au 1^{er} semestre 2016, permettra à tout public de se renseigner sur le traitement des déchets. Il sera notamment doté d'une cartographie interactive des équipements et services à disposition des usagers lozériens.

Depuis début 2015 le SDEE est présent sur Twitter.

Le compte totalise une 100^{aine} d'abonnés.
N'hésitez pas à nous suivre ;) @sdee48



La Maison du Finiels

UN BÂTIMENT D'EXPLOITATION ET POINT D'INFORMATION SITUÉ AU COL DE FINIELS RÉALISÉ PAR LE SDEE.

Ce nouveau bâtiment a été conçu pour renforcer l'offre de la station du Bleymard Mont Lozère en hiver comme en été. Intégré à la DSP -Délégation de Service Public- qui lie le SDEE (propriétaire des infrastructures de la station de ski du Bleymard Mont Lozère) et la SELO (délégataire), il sera géré et exploité par celle-ci.

Héritière des anciennes bâtisses du Mont Lozère, cette superbe construction respecte totalement l'architecture traditionnelle. Réalisée intégralement par des entreprises locales, elle est une parfaite illustration du savoir-faire artisanal Lozérien.

Le SDEE de la Lozère, les services de l'État et le Conseil départemental -co-financeurs de ce projet- espèrent que ce nouvel équipement permettra de structurer l'offre touristique et sportive existante tout en proposant de nouveaux services aux usagers.



HIVER → SKI NORDIQUE

Mise en service dès l'automne 2015, cette nouvelle infrastructure a apporté un nouveau et meilleur service aux skieurs nordiques :

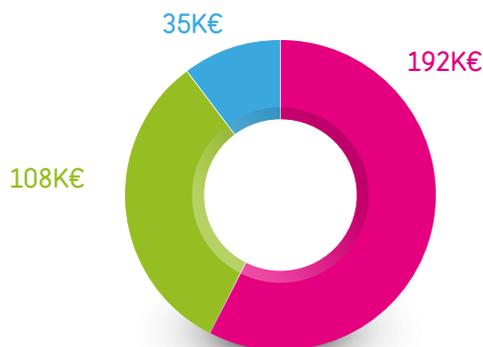
- Achat du forfait de fond et location de matériel,
- Accès direct aux pistes de ski de fond,
- Enneigement meilleur et plus régulier que sur le bas de la station,
- Possibilité de se garer facilement sur le parking du Col.

ÉTÉ → RANDONNÉE EN VTTAE*

*VTTAE : VTT à assistance électrique

Dès l'été 2016 la location de VTT à assistance électrique sera proposée à la Maison du Finiels. Il y aura une douzaine de "VTTAE" disponibles (financés par le syndicat) ainsi que des VTT classiques mis à disposition par la SELO.

En s'engageant sur un tel projet, le SDEE espère pouvoir combiner tourisme écoresponsable et électromobilité afin de permettre à tout un chacun de (re)-découvrir l'extraordinaire patrimoine naturel du Mont Lozère.



Coût du projet 335 000 € HT co-financés comme suit

- Le SDEE de la Lozère à hauteur de 57% (en autofinancement)
- L'État au titre du FMM (Fond Ministériel Mutualisé) dans le cadre du PER (Pôle d'Excellence Rurale) à hauteur de 32%
- Le Conseil départemental à hauteur de 10%

Organigramme

Une équipe
au service
des collectivités
de Lozère

☎ 04 66 65 35 01

📠 04 66 65 77 79

SERVICES ADMINISTRATIFS

Direction Générale des Services

DIRECTEUR

Jacky Ferrier

☎ 04 66 65 77 77

📠 06 80 06 37 50

✉ direction@sdee48.fr

RESPONSABLE QUALITÉ ET COMMUNICATION

Clio Molines-Chapon

☎ 04 66 49 22 50

✉ c.molines.chapon@sdee48.fr

SECRÉTAIRE, ASSISTANTE QUALITÉ

Andrée Vidal

✉ a.vidal@sdee48.fr

SERVICES TECHNIQUES

Électrification

RESPONSABLE DU SERVICE

Joël Amblard

☎ 04 66 65 77 74

📠 06 80 66 61 41

✉ j.amblard@sdee48.fr

TECHNICIENS

Alain Raynaldy

☎ 04 66 65 77 66

📠 06 07 85 96 85

✉ a.raynaldy@sdee48.fr

Laurent Dalle

☎ 04 66 65 77 75

📠 06 82 99 36 34

✉ l.dalle@sdee48.fr

SECRÉTAIRE

Agnès Péchier

☎ 04 66 65 77 64

📠 04 66 65 27 92

✉ electrification@sdee48.fr

Éclairage public

RESPONSABLE DU SERVICE

Sébastien Rol

☎ 04 66 32 34 98

📠 06 31 22 53 68

✉ s.rol@sdee48.fr

ÉQUIPE TECHNIQUE

Mickaël Beaufils, André Magne,
Fabrice Magne, Sébastien Monty,
Aurélien Podevigne, Denis Roman.

➔ ATELIER Zone d'activités

Ste-Catherine, 48100 Marvejols

☎ 04 66 32 34 98

(de 7h30 à 8h ou répondeur)

📞 04 66 32 08 60

Comptabilité Facturation Marchés Voirie

RESPONSABLE DU SERVICE

Jean-Paul Aldebert

☎ 04 66 65 77 61

☎ 04 66 49 11 19

@ administration@sdee48.fr

ADJOINT AU RESPONSABLE

Aurélie Mallet

@ a.mallet@sdee48.fr

ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Marie-Claude Foissac

@ mc.foissac@sdee48.fr

Fatima Miraoui

@ f.miraoui@sdee48.fr

Michèle Viala

@ m.viala@sdee48.fr

Eau et assainissement

RESPONSABLE DU SERVICE

Pascal Solignac

☎ 04 66 49 21 30

☎ 06 80 67 09 12

@ p.solignac@sdee48.fr

TECHNICIENS

Fabrice Falcon

☎ 06 80 67 09 10

@ f.falcon@sdee48.fr

Pascal Maurin

☎ 06 80 66 31 28

@ p.maurin@sdee48.fr

ÉQUIPE TECHNIQUE

Christophe Beaufiles, Yves Boissier,

Teddy Boutavin, Simon Durand, Ghislain

Gleize, Yvan Martin, Christophe Meynier,

Marc Valette, Hugo Gautier (apprenti).

INTERVENTION EAU POTABLE

☎ Équipe 1 : 06 08 83 47 77

☎ Équipe 2 : 06 83 30 35 36

☎ Nettoyage réservoirs : 06 72 43 79 93

INTERVENTION ASSAINISSEMENT

☎ Camion hydrocureur : 06 80 67 09 11

STATION D'EPURATION

☎ Dépannage : 06 78 39 52 42

→ ATELIER Zone artisanale,

rue du Gévaudan, 48000 Mende

☎ 04 66 49 21 30

(de 7h30 à 8h ou répondeur)

☎ 04 66 49 21 31

Environnement

RESPONSABLE DU SERVICE

Laurent Llinas

☎ 04 66 65 77 72

☎ 06 70 03 33 24

@ environnement@sdee48.fr

ÉCO-AMBASSADEURS TRI SÉLECTIF

Grégory Garrel

☎ 04 66 65 77 73

☎ 06 47 94 78 38

@ g.garrel@sdee48.fr

David Magne

☎ 06 08 37 46 76

@ d.magne@sdee48.fr

NUMÉRO VERT (appel gratuit) :

☎ 0 800 88 12 05

@ baptistou.tri@sdee48.fr

Centre de traitement des déchets

RESPONSABLE DU SITE

Gérard Quintin

☎ 06 08 27 30 07

@ g.quintin@sdee48.fr

ÉQUIPE TECHNIQUE

Didier Boulet, Christophe Dezothez,

Santino Fasano, Jean-Luc Ferrier,

Lionel Ferrier, Arnaud Maliges,

Daniel Planchon, Alain Rome,

Jean-Luc Savajols, Emmanuel

Valantin, Christian Viala, Georges Vidal.

→ Rédoundel, 48000 Badaroux

☎ 04 66 49 90 30

☎ 04 66 49 90 31

Depuis 1950, le SDEE de la Lozère
est au service des collectivités et
des lozériens participant activement
au développement durable et à
l'aménagement du territoire.



12 bd Henri Bourrillon
48000 Mende

www.sdee-lozere.fr

